

Réseau des Chambres d'Agriculture du Niger	Chambre Régionale d'Agriculture de Dosso	Chambre Régionale d'Agriculture de Tahoua
		

Fiche Technique : la peste des petits ruminants (PPR) au Niger

Elaboration : Docteur Balkissa Seyni Issa (RECA), Docteur Hamza Hamey (CRA Dosso), Docteur Leila Mahaman Bassirou (CRA Tahoua) (voir bibliographie) / 04 septembre 2023

Pour le Niger, le rapport annuel d'activités 2022 de la Direction de la Santé Animale indique que la peste des petits ruminants (PPR) et la fièvre charbonneuse ou charbon bactérien sont les maladies du bétail qui ont présenté le plus grand nombre de foyers et le plus de mortalité.

Pour la peste des petits ruminants, 22 foyers ont été recensés dans les régions d'Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri, Niamey et Zinder, avec une prédominance dans les régions de Tillabéri et Niamey (6 foyers pour chacune). Ces foyers ont concerné un effectif de 3 214 têtes, avec 743 animaux malades et 377 décès soit un taux de mortalité de 12% des effectifs concernés et un taux de mortalité de 51% des animaux malades.

Généralement pour toute maladie, les symptômes sont caractéristiques : c'est d'abord que l'animal n'a pas un comportement normal, c'est à dire l'animal cesse de manger et il est toujours derrière quand ils vont au pâturage. Ces signes sont classiques et ils demandent que l'éleveur se rapproche du vétérinaire.



Source : CICR 2014

La PPR est l'une des six maladies pour lesquelles l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) délivre un statut sanitaire officiel et soutient un programme national officiel de contrôle.

Elle est classée par l'OMSA et la FAO parmi les maladies transfrontalières hautement contagieuses, à graves répercussions socio-économiques.

L'OMSA et la FAO ont élaboré la stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la PPR. Cette stratégie a été validée par les nations participant à la Conférence internationale pour le contrôle et l'éradication de la PPR, à Abidjan, en 2015, puis confirmée par l'adoption de la Résolution n°25 lors de la 84^{ème} session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OMSA. Cette stratégie prévoit l'éradication totale de la PPR d'ici à 2030.

		Le RECA bénéficie du financement du Projet REEL Mahita (Enabel) et du Programme de Renforcement de la Résilience des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'Ouest (FSRP / Banque mondiale).
---	---	--

1. Que peut-on dire de la peste des petits ruminants ?

La peste des petits ruminants (PPR) est une maladie causée par un virus qui touche principalement les petits ruminants (les chèvres et les moutons) et les dromadaires.

La PPR est une maladie hautement contagieuse présente au Niger. Elle est particulièrement virulente et souvent mortelle. Elle entraîne des pertes importantes dans les troupeaux et met en danger les moyens d'existence et la sécurité alimentaires des populations.

Cette maladie n'est pas une zoonose, c'est-à-dire qu'elle affecte uniquement les animaux, elle ne se transmet pas à l'homme.

La PPR est une maladie à notification obligatoire en cas d'apparition d'épizooties selon les recommandations de l'OMSA

2. Comment reconnaître la peste des petits ruminants (signes cliniques) ?

Les signes cliniques sont les manifestations de la maladie qui s'observe directement.

Une suspicion de PPR repose sur l'association de plusieurs signes cliniques qui doivent alerter l'éleveur, en particulier **un état de fièvre, associé à du jetage nasal et du larmolement survenant brusquement sur plusieurs petits ruminants du troupeau.**

Mais ces trois éléments restent insuffisants pour établir le diagnostic car aucun des signes évocateurs de la PPR ne lui est spécifique. Elle peut être confondue avec d'autres maladies.

Une comparaison différentielle rigoureuse des symptômes et une inspection soignée de tous les animaux d'un troupeau sont donc indispensables pour rassembler l'ensemble des indices cliniques et lésionnels qui ne sont pas toujours tous visibles chez un seul individu. En effet, en fonction de la race, de l'espèce, de l'âge des animaux et de leur statut immunitaire, la maladie se révèle cliniquement sous des formes différentes au sein d'un même troupeau. C'est une difficulté d'identification supplémentaire pour l'éleveur non informé, surtout si la PPR s'accompagne d'infections secondaires trompeuses telles que des « pasteurelloses » respiratoires. La survenue à l'échelle du troupeau d'évènements extérieurs considérés comme des facteurs de risque, doit être pris en compte et pourra renforcer les soupçons de PPR.

La PPR se traduit par une forte fièvre et des lésions inflammatoires et ulcéreuses dans la bouche de l'animal accompagné de diarrhée.

Sur l'animal vivant :

- L'apparition très rapide de fièvre (température rectale de 40 à 41 °C, voire plus) ;
- Les animaux touchés semblent très abattus, somnolents, et ont des poils hérissés ;
- Les muqueuses buccale et oculaire deviennent rouges ;
- Les écoulements mouillent la face de l'animal (jusqu'à la mâchoire) ;
- Des plaies dans la bouche qui apparaissent et disparaissent ;
- Une diarrhée qui va et revient ;
- Les yeux et le nez sont recouverts d'un liquide blanc grisâtre et sale

Sur l'animal mort :

- Les yeux et le nez sont recouverts d'un liquide blanc grisâtre et sale ;
- Présence de plaies dans la bouche : langue et gencive ;
- Animal recouvert d'excréments qui sentent mauvais.

		
<p>PPR chèvre : muqueuses de l'œil congestionnées (rougeâtres) au début de l'infection</p>	<p>PPR chèvre : larmoiements et jetage purulents / Écoulements nasaux et oculaires. Les poils sont mouillés, les paupières sont collées et des sécrétions bloquent partiellement les narines</p>	<p>PPR chèvre : lésions récentes au niveau de la bouche montrant des zones grises constituées de cellules mortes au niveau des gencives</p>
		
<p>PPR chèvre : lésions buccales plus avancées / Paroi de la bouche recouverte d'une couche épaisse de substance crémeuse</p>	<p>PPR chèvre : lèvres gonflées, enflammées, œdémateuses et montrent des zones d'érosion et érodé</p>	<p>PPR chèvre : signes de diarrhée / Train arrière souillé de matières fécales liquides</p>

Source : FAO 2000, Reconnaître la peste des petits ruminants

Le diagnostic ne sera définitif qu'après l'examen au laboratoire des prélèvements réalisés sur les animaux vivants et sur les animaux morts afin d'y rechercher la présence directe ou indirecte du virus.

En résumé, il faut penser à la PPR lorsqu'on observe une association des signes suivants :

Le début rapide d'une maladie fébrile touchant les moutons et/ou les chèvres ; des écoulements nasaux et oculaires ; de la salivation ; des lésions buccales avec ou sans croûtes et/ou des nodules autour de la bouche ; de difficulté à respirer ; de la diarrhée ; un taux de mortalité élevé. Toute apparition de l'un ou de plusieurs de ces signes doit être considérée comme un cas de suspicion de la PPR.

Comme son nom l'indique, la PPR est d'abord une maladie des chèvres et des moutons. En général, dans un même environnement, les chèvres sont plus sensibles au virus que les moutons. Elles expriment la maladie sous une forme sévère, aiguë ou suraiguë, dont l'issue est le plus souvent fatale. Les ovins résistent mieux à l'attaque du virus. Ils développent une immunité protectrice et n'expriment la maladie que sous ses formes bénignes, subaiguë ou inapparente.

3. Comment les animaux attrapent-ils cette maladie ?

- Par contact prolongé et étroit entre les animaux malades et des animaux sains ; la transmission de la maladie est rapide à l'intérieur d'un troupeau où les animaux vivent côte à côte ;
- Aux premiers stades de l'infection, en phase d'hyperthermie (fièvre), toutes les sécrétions et excréments corporels d'un animal malade sont fortement contaminés ;
- Les animaux s'infectent en inhalant les particules virulentes provenant de la toux et les éternuements des animaux malades.

L'excrétion du virus intervient dès la phase d'incubation (période de 3 à 6 jours) avant l'apparition des premiers signes cliniques et peut perdurer jusqu'à plus de 2 mois après la guérison comme cela a

été observé dans des fèces chez des chèvres. Ces périodes de présence silencieuse du virus, sans signe clinique apparent, augmentent les risques de propagation de la maladie à d'autres petits ruminants, domestiques ou sauvages.

- D'autres sources de contamination sont représentées par l'eau, les aliments, les mangeoires, les abreuvoirs et les litières souillées par les matières virulentes.

Néanmoins, la contamination à partir de ces sources n'est que de courte durée car le virus de la PPR ne survit pas longtemps en milieu extérieur en raison de sa très grande fragilité notamment à la chaleur et aux rayons ultraviolets (soleil).

4. Comment prévenir (éviter) cette maladie ?

Quand la maladie apparaît dans une zone, les mesures classiques de contrôle, à savoir la mise en quarantaine, le contrôle des déplacements, l'abattage sanitaire, ainsi que le nettoyage et la désinfection, sont appliquées. Le virus est sensible à la plupart des désinfectants. Des vaccins efficaces existent et sont utilisés, lorsque la maladie est identifiée.

Les facteurs de risque

Le virus	Persistance dans l'environnement (température, humidité).
L'animal	Espèce, race, âge. Etat sanitaire (animaux affaiblis, carencés).
Le troupeau	Troupeaux de grande taille. Troupeaux mixtes d'animaux sensibles (chèvres, moutons). Introduction d'animaux d'origine inconnue sans garantie sanitaire et sans quarantaine. Retour de marchés d'animaux invendus. Mélange des troupeaux sédentaires locaux et transhumants. Conditions de détention des animaux conduisant à une grande promiscuité entre animaux d'âges différents. Hébergement d'animaux en transit.
L'environnement	Variabilité des facteurs climatiques en fonction des saisons (température, humidité, vent). Zones agro-pastorales à forte densité de petits ruminants.
Les pratiques d'élevage	Pastoralisme (transhumance saisonnière, nomadisme). Partage des pâturages et des points d'eau conduisant à un mélange et un regroupement d'animaux vulnérables (jeunes) et à haut risque (adultes malades).
Les marchés	Rassemblements et marchés d'animaux sur pied.
Les pratiques sociales, économiques et culturelles Le comportement humain	Fêtes religieuses motivant la mise en place de centres d'embouche et conduisant à des mouvements commerciaux intenses. Echanges, prêts et dons d'animaux. Vols d'animaux. Comportement à risque des éleveurs par le déplacement des animaux des zones de PPR vers des zones indemnes. Fuite hors des zones d'insécurité socio-politique ou climatique.
La surveillance sanitaire	Méconnaissance de la maladie en zone indemne ou par certains détenteurs d'animaux. Suivi sanitaire insuffisant. Difficulté d'accès aux services vétérinaires, médicaments et vaccins. Insuffisance de formation et d'information. Absence de vaccination.

5. Traitement

Il n'existe pas de traitement contre les maladies causées par les virus. Mais des traitements symptomatiques peuvent être entrepris c'est à dire traitement par signes cliniques observés.

Mesures à prendre et recommandations spécifiques en cas de PPR :

- Examiner avec l'éleveur l'ensemble des animaux à la recherche d'écoulements oculaires, nasaux et buccaux, d'abattements et de diarrhées sévères ;
- Examiner tous les petits ruminants deux fois par jour pendant 7 jours ;
- Enterrer les animaux morts et les résidus d'avortement à 2 mètres de profondeur avec de la chaux vive.

 <p>La PPR, une maladie virale contagieuse</p> <ol style="list-style-type: none">1 menace 80% du cheptel mondial d'ovins et de caprins,2 Tue jusqu'à 90% des animaux qu'elle infecte,3 Sévit dans plus de 70 pays dans le monde,4 Son apparition en Afrique de l'Ouest est une urgence zoo-sanitaire5 Pertes économiques importantes en raison de la morbidité et de la mortalité élevées. <p>Un vaccin bon marché et de haute qualité est disponible. L'inoculation d'une seule dose procure une immunité de longue durée.</p> <p>La PPR peut être éradiquée d'ici à 2030</p> <p>Centre Régional de Santé Animale (CRSA) Parc de Sotuba BP : E 22165 Bamako, Mali + (223) 20 24 22 30</p> <p>www.ecowas.int</p>	<p>La campagne de la CEDEAO pour l'éradication de la Peste des petits ruminants d'ici à 2030.</p> <p>La PPR une maladie virale contagieuse.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Menace 80% du cheptel mondial d'ovins et de caprins2. Tue jusqu'à 90% des animaux qu'elle infecte3. Sévit dans plus de 70 pays dans le monde4. Son apparition en Afrique de l'Ouest est une urgence zoo-sanitaire5. Pertes économiques importantes en raison de la morbidité et de la mortalité élevée <ul style="list-style-type: none">• Un vaccin bon marché et de haute qualité est disponible• L'inoculation d'une seule dose procure une immunité de longue durée <p>Centre Régional de Santé animale</p>
--	---

Références bibliographiques

Rapport Annuel d'Activités 2022 de la Direction de la Santé Animale - Ministère de l'Elevage ; Direction Générale des Services Vétérinaires – Avril 2023, 13 pages.

La peste des petites ruminants – CIRAD Savoirs – 2015, 45 pages.

<https://duddal.org/s/bibnum-promap/item/14228>

Fiches Maladies Animales Prioritaires – Mallette Pédagogique Santé Animale – PRAPS, OIE, CIRAD, UMR ASTRE – 2018, 69 pages.

<https://duddal.org/s/bibnum-promap/item/7572>

Organisation mondiale de la santé animale - Peste des petits ruminants ; Fiches d'informations générales sur les maladies – 6 pages.

https://www.woah.org/fileadmin/Home/fr/Media_Center/docs/pdf/Disease_cards/PPR-FR.pdf

FAO 2008, reconnaître la peste des petits ruminants - 23 pages.

<https://www.fao.org/3/X1703F/X1703F00.htm>